



# FERIA 2019

du 14 au 18 août

## DOSSIER D'INSCRIPTION **CASETA**

NOM.....Prénom.....

ASSOCIATION ou COMMERCE.....

ADRESSE.....

Code Postal..... VILLE.....

☎ fixe.....☎ portable.....

courriel.....

### **PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT**

**la date de validité des documents doit être à jour durant la Féria**

- Un extrait Kbis, registre du commerce, **de moins de 3 mois pour les commerçants**
- Un récépissé de déclaration en sous-préfecture **pour les associations qui devront obligatoirement avoir au minimum un an d'existence et fournir le bilan moral et financier de l'année écoulée.**
- Attestation d'assurance qui précise l'exploitation d'une caseta ( conformément au cahier des charges)
- Cahier des charges signé

### **APRES ACCEPTATION DU DOSSIER**

Au service ODP 26 Allées Paul Riquet :

- Remise d'un chèque de banque certifié d'un montant de **1300,00€ à l'ordre du trésor public pour les commerçants .**
- Remise d'un chèque de banque certifié d'un montant de **650,00€ à l'ordre du trésor public pour les associations.**
- Remise et acceptation du cahier des charges
- Délivrance d'un arrêté d'occupation du domaine public

**TOURNEZ S.V.P. →→→→→→→→→→→→→→→→**

Je soussigné(e).....certifie :

que les informations indiquées dans ce dossier sont sincères.

**SIGNATURE (obligatoire)**

**📣 TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON CONFORME  
NE SERA PAS TRAITE**

Les emplacements des casetas sont désignés  
par la commission d'attribution des places de la Ville.

**A RETOURNER AVANT LE VENDREDI 31 MAI 2019 DERNIER DELAI**

(après cette date votre dossier sera sur liste d'attente)

**A :**

**MAIRIE DE BEZIERS  
SERVICE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
34500 BEZIERS**

☎ 04.67.36.73.39 courriel : [occupdomainepublic@ville-beziers.fr](mailto:occupdomainepublic@ville-beziers.fr)

*En cas de non présentation le jour de la manifestation à l'emplacement attribué (sauf cas de force majeure dûment justifiée), la commission d'attribution des places se réserve le droit de refuser la demande l'année suivante.*